**ETUDE COLLEGE AU C. D. I.**

**NOM** : …………………………………………………………..

**PRENOM** : ……………………………………………………..

**CLASSE** : …………………..

**HEURES D’ETUDES SOUHAITEES :**

* **Lundi** :
	+ 17H05-18H05
* **Mardi** :
	+ 17H05-18H05
* **Jeudi** :
	+ 17H05-18H05
* **Vendredi** :
	+ 17H05-18H05

**CADRE RESERVE à la VALIDATION DE L’ETABLISSEMENTREGLEMENT**

Il s’agit d’une étude de travail surveillée. Inscription par l’élève auprès de M. CASSARD

L’étude surveillée est soumise au règlement intérieur du Collège. Une attitude de travail silencieuse, assidue et autonome (y compris en matériel) est obligatoire.

Elle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h05 à 18h00 pour une période allant de vacances à vacances.

* Je respecte les horaires que j’ai indiqués en début de période, je ne suis pas en retard et je ne pars pas en avance (tout départ anticipé devra être justifié).
* Toute absence devra être justifiée auprès de la vie scolaire. .
* Au bout de trois absences non justifiées je sais que je n’aurai plus accès à l’étude dirigée durant le reste de la période

**REGLES DE BIENSEANCE et *COMPORTEMENT*  :**

* Je n’écris pas sur les tables.
* Je range les livres que j’ai empruntés à la fin de l’étude.
* Je remets en place la salle.
* Je ne mange pas au sein du C. D. I.
* Je respecte les livres du C. D. I..
* Le portable est interdit, seuls les outils mis à ma disposition serviront à mon travail personnel.
* J’ai le droit d’apporter mon ordinateur portable personnel pour travailler.
* Je respecte le règlement intérieur de l’établissement aussi pendant l’étude.
* Je respecte les autres
* Je n’ai pas le droit de sortir du C. D. I. durant l’étude.

 Tout manquement au règlement entraînera l’exclusion de l’étude pour le reste de l’année scolaire.

Il s’agit donc pour l’élève d’adopter une démarche réfléchie et engageante.

M. CASSARD CGE Collège

Signature des parents et de l’élève précédée de la mention « Lu et approuvé » :